

Nous **FORMONS** une équipe :
la **VÔTRE** !

Pour diffusion immédiate

Les entreprises de La Mitis ont maintenant un agent de développement sur place pour la formation sur mesure

*La Commission scolaire des Phares annonce le déploiement de son
Service aux entreprises dans La Mitis*

Mont-Joli, le 30 avril 2013 – La Formation continue et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares, déjà active sur le territoire de Rimouski-Neigette, se déploie également sur le territoire de La Mitis. Une agente de développement est embauchée depuis le début avril et aura comme mandat de rendre accessible, dynamique et visible le service auprès de toutes les entreprises de La Mitis. Cette nouvelle ressource sera localisée dans les locaux du centre de mécanique agricole à St-Joseph-de-Lepage.

Dans un contexte annoncé de pénurie de main-d'œuvre et dans une région durement touchée par le ralentissement économique, la formation de la main-d'œuvre est devenue plus qu'une option, c'est un incontournable. Il est clairement observable que les entreprises qui offrent de la formation continue à leurs employés ont un taux de rétention et un niveau de productivité nettement supérieurs, en plus de devenir un employeur de choix pour la nouvelle main-d'œuvre qui se fait rare.

La Formation continue et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares offre, aux employeurs, gestionnaires, propriétaires de petites entreprises et travailleurs autonomes un service sur mesure, selon leur budget, disponibilité et besoins, des formations de groupe, mais également des formations individualisées telles : santé et sécurité sur les chantiers de construction, agent de sécurité, conduite de chariots élévateurs, pont roulant, travail en espaces clos, création de site Internet, service à la clientèle touristique, techniques de vente, comptabilité, et bien d'autres.

« L'intention de la Commission scolaire est que le Service aux entreprises se déploie en fonction de tout le potentiel des centaines d'entreprises de La Mitis, qui peuvent s'appuyer



sur des ressources d'un haut niveau de compétence » souligne M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

Que ce soit pour avoir de l'information sur les formations disponibles ou pour avoir une évaluation de besoin, les entreprises intéressées peuvent communiquer dès maintenant avec l'agente de développement, soit par téléphone au 418 775-7577, poste 1915 ou par courriel au sabine.auclair@csphares.qc.ca. Toute l'équipe en place est fébrile et a hâte de vous rencontrer, car nous FORMONS une équipe : la VÔTRE !

-30-

Source : Sabine Auclair, agente de développement
Formation continue et Service aux entreprises
418 775-7577 poste 1915 ou sabine.auclair@csphares.qc.ca

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

